

Informations de base	
<b>2015/2641(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche: cas de manquement et cas de manquement grave aux règles de la politique commune de la pêche qui peuvent entraîner l'interruption du délai de paiement ou la suspension des paiements	
Complétant <a href="#">2011/0380(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
27/03/2015	Publication du document de base non-légal	<a href="#">C(2015)01984</a>	
27/03/2015	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
15/04/2015	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/06/2015	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2015/2641(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant <a href="#">2011/0380(COD)</a>
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/8/03151

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé

Document de base non législatif	<a href="#">C(2015)01984</a>	27/03/2015	